



## AVIS PUBLIC

### À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

Que pour l'année 2022, les séances se tiendront le 2e lundi du mois, sauf pour le mois de janvier où la séance se tiendra le 3e lundi du mois.

La séance extraordinaire du 20 janvier servira à l'adoption du budget 2022, tandis que celle du 24 janvier servira à l'adoption des règlements de taxation 2022.

Les séances débuteront à 19 h 30, et auront lieu à la salle du conseil « J.-Anthime-Lalande » sise au 2112, chemin du Tour-du-Lac, Nominingue, sauf avis contraire dans l'éventualité où les consignes sanitaires en vigueur du gouvernement du Québec ne permettent pas la tenue des séances du conseil à cet endroit, les séances auront lieu à la salle J.-Adolphe-Ardouin, située au 2114, chemin du Tour-du-Lac, Nominingue.

Voici le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2022 :

17 janvier	20 janvier (extraordinaire, 19h30)
24 janvier (extraordinaire, 17h)	14 février
14 mars	11 avril
9 mai	13 juin
11 juillet	8 août
12 septembre	10 octobre
14 novembre	12 décembre

Donné le 16 décembre 2021.

François St-Amour, ing.  
Directeur général

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, directeur général de la municipalité de Nominingue, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité, le 16 décembre 2021, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce seizième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-et-un (16 décembre 2021).